



Rapport annuel 2016

Conseil de quartier
de la Pointe-de-Sainte-Foy

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2016

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY**

26 avril 2017

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	4
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER	7
5. ÉTATS FINANCIERS.....	14

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je suis très fière du travail que nous avons accompli au cours de la dernière année. En effet, malgré nos moyens limités, nous avons su, je crois, perpétuer la vision de Jean-Paul L'Allier, grand bâtisseur de Québec. Ce père des conseils de quartier croyait en l'intelligence populaire. Grâce aux conseils des citoyens de Québec, il avait le désir de bâtir une ville à l'échelle humaine où chacun vivrait dans un milieu de vie de qualité. Ce n'est donc pas étonnant que son administration mentionnait que 90 % des recommandations émises par les conseils de quartier étaient respectées par l'administration municipale.

Les projets de loi provinciaux 109 et 122 ont particulièrement occupé nos ressources au cours de la dernière année. Nous avons collaboré avec 24 autres conseils de quartier à une position commune visant le maintien du processus d'approbation référendaire. Nous croyons fermement que ce droit démocratique incite les promoteurs à venir présenter leurs projets immobiliers à la population et qu'il résulte de ce dialogue de meilleurs projets, mieux adaptés au quartier et plus favorables à la santé des gens.

En effet, on sait maintenant que nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur notre santé. Des milieux attrayants incitent les gens à marcher et à faire de l'exercice physique ce qui permet de lutter contre l'obésité, un fléau qui coûte trois milliards de dollars par an aux Québécois et Québécoises. Des quartiers bâtis pour l'automobile augmentent la pollution atmosphérique associée à plus de 300 décès par an dans la communauté de Québec. C'est avec ce désir de partager cette connaissance avec les gens de notre quartier que nous avons collaboré au projet Ça marche Doc! en organisant une marche dans le secteur du Campanile.

C'est dans cet esprit d'aménager un quartier favorable à la santé que nous avons déposé un mémoire lors de la consultation de la Direction de santé publique sur le Plan d'action régional de la santé publique 2016-2020 et lors de la consultation sur le Plan d'action pour les aînés 2017-2020. Les artères attrayantes et arborées comme le chemin Saint-Louis et les boisés urbains tels que le boisé Neilson contribuent à notre santé mentale et physique. Nous avons demandé la préservation du caractère paysager de cette artère et la conservation de ce boisé d'intérêt dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.

La remise des prix « Voisin remarquable » suivie d'un spectacle en plein air en juin dernier a permis de faire battre le cœur du secteur du Campanile et de récompenser des citoyens qui ont collaboré à la qualité de notre milieu de vie. Nous avons lancé, quelque temps après, une campagne pour faire la promotion de l'achat local afin de conserver nos services de proximité.

Nous sommes conscients que notre quartier manque cruellement d'un centre communautaire de qualité, capable de répondre aux besoins de notre communauté. Pour ce faire, nous avons fait un suivi régulier sur le projet de reconstruction du centre communautaire Pie-XII. Devant l'intention de la Ville de déménager le centre communautaire dans les locaux de l'École professionnelle de Sainte-Foy située sur la rue Valentin, nous avons invité une urbaniste de l'organisme Vivre en ville à venir nous présenter les critères de localisation pour les services de proximité.

Notre préoccupation quant à la sécurité et l'efficacité des déplacements des piétons, des cyclistes et des automobiles nous a incités à faire des recommandations à la Ville pour améliorer certaines intersections, soit de réparer le bitume, de compléter le réseau cyclable, etc. La qualité de vie au quotidien de notre quartier dépend de ces détails. Il faut s'en occuper.

Tous ces succès n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues-administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, composé de citoyens bénévoles ayant à cœur la qualité de vie dans notre quartier. Au nom des citoyens et citoyennes du quartier, je les remercie vivement pour leur dévouement au bien-être de notre communauté. Je tiens aussi à remercier Madame Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec, pour son soutien indéfectible et tous les citoyens qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et tenter de trouver des solutions avec nous.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre 10^e rapport annuel. Je vous invite à le lire pour y découvrir les richesses de notre quartier et les actions mises en œuvre pour en faire un milieu de qualité où il fait bon vivre.

Sachez que ce fut pour moi un honneur et un privilège d'avoir votre confiance pour vous représenter au cours de ce mandat.



Johanne Elsener, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

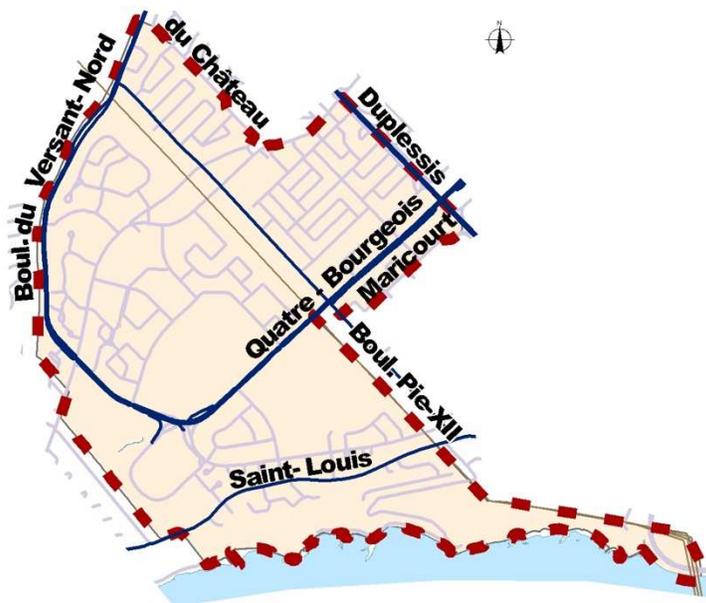
Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)

Le CQSPF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQPSF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Le CQSPF est normalement composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, sans droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2016 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Madame Johanne Elsener	Présidente
Monsieur Luc Berthiaume	Vice-président
Madame Anne Blouin	Secrétaire
Monsieur Simon Mathias Poulin	Trésorier
Madame Agathe Boulanger	Administratrice
Monsieur Gilles Lefebvre	Administrateur
Monsieur Francisco Pham	Administrateur
Monsieur Carl Maltais	Administrateur, coopté en mars 2017
Madame Anne Corriveau	Conseillère municipale

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2016, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu 7 assemblées ordinaires. Les rencontres publiques ont eu lieu au Collège des Compagnons, au centre de loisirs Saint-Benoît ou dans le parc du Campanile.

Rencontres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy
24 février 2016, 19 h
23 mars 2016, 19 h
27 avril 2016, 20 h 30
25 mai 2016, 19 h
15 juin 2016, 19 h
28 septembre 2016, 19 h
26 octobre 2016, 19 h
14 décembre 2016, 19 h

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée ainsi que par des membres du conseil afin de réduire les coûts de secrétariat. Les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. Aménagement du territoire

4.1.1 Contribuer à la protection environnementale de la Pointe-de-Sainte-Foy

Les boisés urbains comme le boisé Neilson contribuent à notre santé mentale et physique. Nous avons demandé la conservation de ce boisé d'intérêt dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.

4.1.2 Contribuer à l'harmonie du paysage architectural

Actions :

Les artères attrayantes et arborées comme le chemin Saint-Louis contribuent à notre santé mentale et physique. Nous avons demandé la préservation du caractère paysager de cette artère dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le projet de

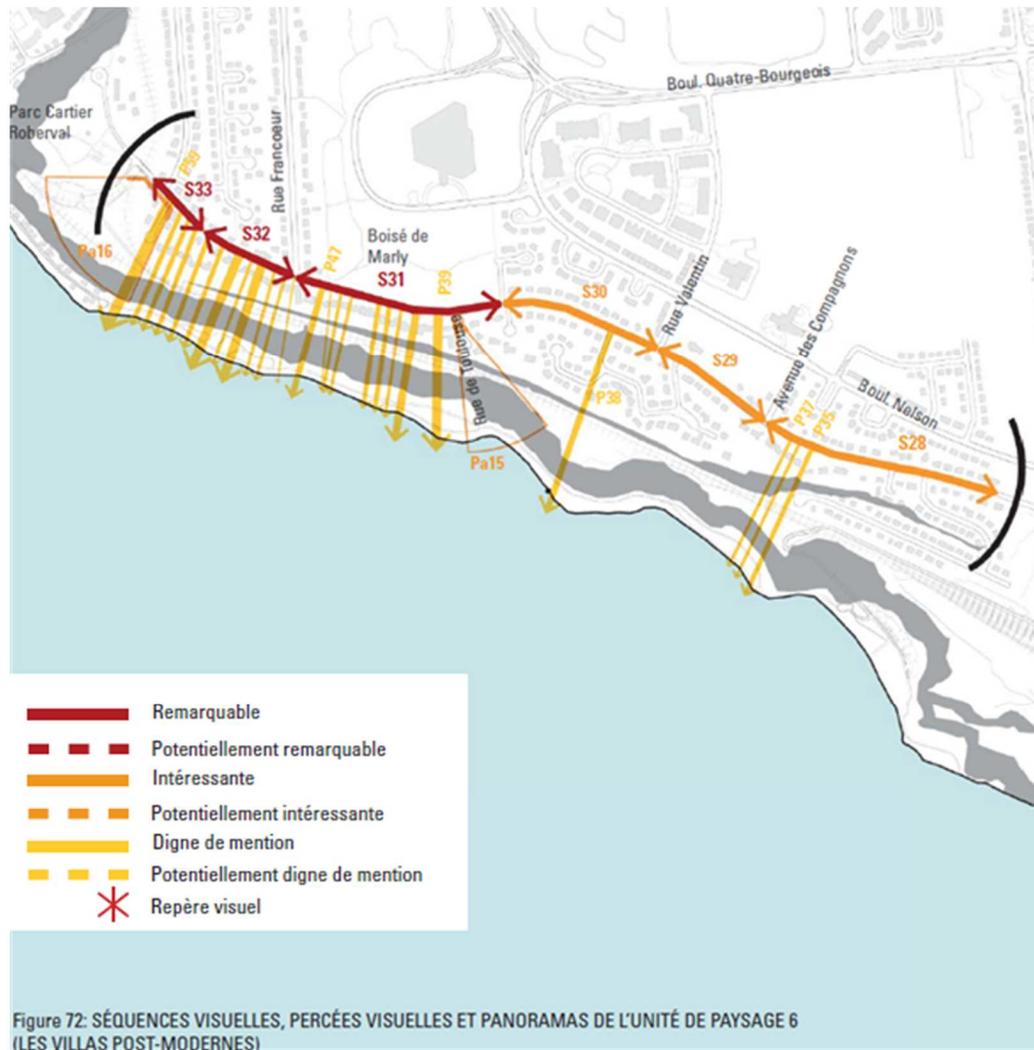


Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.

Rappelons que le CQPSF tente depuis 2009 de faire classer l'axe patrimonial Grande Allée - chemin Saint-Louis pour assurer la protection de ses paysages bâtis et naturels. Les quatre conseils de quartier situés le long de cette artère ont fait une demande commune pour un budget d'initiative afin de mener une étude de caractérisation préalable à la classification de cet axe. La Ville de Québec a pris la décision de mener elle-même cette étude. Celle-ci a été complétée en 2012 et a été rendue publique à l'automne 2015.

4.1.3 Processus d'approbation référendaire

Les projets de loi provinciaux 109 et 122 ont particulièrement occupé nos ressources au cours de la dernière année. Nous avons collaboré avec 24 autres conseils de quartier à une position commune visant le maintien du processus d'approbation référendaire. Nous croyons fermement que ce droit démocratique incite les promoteurs à venir présenter leurs projets immobiliers à la population et qu'il résulte de ce dialogue de meilleurs projets, mieux adaptés au quartier et plus favorables à la santé des gens.

4.1.4. Aménagement d'un quartier favorable à la santé

Nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur notre santé. Des milieux attrayants incitent les gens à marcher et à faire de l'exercice physique ce qui permet de lutter contre l'obésité, un fléau qui coûte trois milliards de dollars par an aux Québécois et Québécoises. Des quartiers bâtis pour l'automobile augmentent la pollution atmosphérique associée à plus de 300 décès par an dans la communauté de Québec.

C'est dans cet esprit d'aménager un quartier favorable à la santé que nous avons déposé un mémoire à la consultation de la Direction de la santé publique sur le Plan d'action régional de la santé publique 2016-2020.

4.1.5. Aménagement d'un quartier adapté aux besoins des aînés

Nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur la qualité de vie des aînés que ce soit au point de vue de leur santé physique et mentale, de leurs besoins en mobilité, de la préservation de leur autonomie ou de la nécessité de lutter contre l'isolement social.

C'est dans cet esprit d'aménager un quartier adapté aux besoins des aînés que nous avons déposé un mémoire à la consultation sur le Plan d'action pour les aînés 2017-2020.

4.2 Aménagement des propriétés municipales

4.2.1 Collaborer à la réalisation du projet de centre communautaire Pie-XII avec la Ville de Québec

Nous sommes conscients que notre quartier manque cruellement d'un centre communautaire de qualité, capable de répondre aux besoins de notre communauté. Pour ce faire, nous avons fait un suivi régulier sur le projet de reconstruction du centre communautaire Pie-XII. Devant l'intention de la Ville de déménager le centre communautaire dans les locaux de l'École professionnelle de Sainte-Foy située sur la rue Valentin, nous avons invité une urbaniste de l'organisme Vivre en ville à venir nous présenter les critères de localisation pour les services de proximité.



4.3. Vie communautaire

4.3.1 Collaborer au maintien et au développement de services de proximité pour la clientèle vieillissante du secteur du Campanile

En juin dernier, nous avons lancé une campagne pour faire la promotion de l'achat local afin de conserver nos services de proximité.

Campagne pour soutenir l'achat local au Campanile



François Cattapan (/Auteur-Francois-Cattapan/2917/1)
Publié le 28 juin 2016



Publié le 28 juin 2016

La campagne d'achat local a été dévoilée en présence de : Joël Lightbound, député fédéral local; Beverly Cagelet, étudiante conceptrice des affiches promotionnelles; Luc Berthiaume, v-p Conseil de quartier; François-Frédéric Dubois, pharmacien Brunet; Michel Bélanger, gestionnaire de la rue du Campanile; et Johanne Elsener, présidente du Conseil de quartier. (Photo TC Media – François Cattapan)

Nous avons rencontré en septembre dernier la direction des caisses Desjardins concernant l'avenir du point de service du Campanile. Nous avons exprimé notre souhait de maintenir la présence des deux guichets automatiques au Campanile.

4.3.2 Collaborer avec les organismes pour la tenue d'activités sociales, culturelles et environnementales

Nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur notre santé. Des milieux attrayants incitent les gens à marcher et à faire de l'exercice physique ce qui permet de lutter contre l'obésité, un fléau qui coûte trois milliards de dollars par an aux Québécois et Québécoises. Des quartiers bâtis pour l'automobile augmentent la pollution atmosphérique associée à plus de 300 décès par an dans la communauté de Québec. C'est avec ce désir de partager cette connaissance avec les gens de notre quartier que nous avons collaboré au projet Ça marche Doc! en organisant une marche dans le secteur du Campanile le 10 décembre dernier.



Afin de contribuer à l'animation du quartier, le CQPSF s'est impliqué dans les activités du 30^e anniversaire du Campanile.

4.3.3 Prix «Voisin remarquable» 2016

Lors de l'assemblée du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy tenue en juin 2016, plaques, fleurs et paniers cadeaux ont été remis à Madame Silva Weis et aux Jardins communautaires de Sainte-Foy, les deux « Voisins remarquables » 2016 du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

À titre de présidente du comité de coalition pour la sauvegarde du boisé des Compagnons, Madame Weis a œuvré pendant de nombreuses années à la préservation de ce boisé magnifique, patrimoine naturel d'une grande valeur récréative. La mairesse

feu Andrée P. Boucher a rendu hommage à son courage et à sa ténacité en la surnommant l'Âme du boisé.



À l'heure où l'agriculture urbaine devient une passion, l'Association des jardins communautaires de Sainte-Foy permet à plus de 200 citoyens de récolter fruits et légumes frais. Le président, Monsieur Pierre Levasseur, la trésorière, Madame Ann Hinds ainsi que plusieurs autres bénévoles consacrent de nombreuses heures par semaine à l'entretien des terrains et à l'organisation des activités de l'organisme.



4.4. Sécurité publique

4.4.1 Contribuer au développement de pistes cyclables

Au cours de l'année, plusieurs résolutions visant à améliorer le réseau ont été adoptées et transmises au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. Un de nos administrateurs a participé aux rencontres de la Table de concertation sur le réseau cyclable de la ville de Québec. Nous travaillons à améliorer et sécuriser les déplacements est-ouest sur notre territoire.

4.4.2 Contribuer à la sécurité civile

L'automne dernier lors d'une rencontre mensuelle, le CQPSF a invité Monsieur Réjean Martel à venir présenter les objectifs poursuivis par la Ville et les moyens mis en place pour réagir à divers sinistres potentiels.

4.5. Vie citoyenne

Le CQPSF a demandé la transmission par voie Web des séances du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge afin de favoriser l'implication citoyenne. Cette demande fut refusée par le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

5. ÉTATS FINANCIERS

En 2016, le CQPSF a bénéficié d'un budget de 2 950 \$, notamment une subvention de fonctionnement de 1 300,00 \$ octroyée par la Ville de Québec, mais non versée en 2015. Une autre subvention, celle de 2016, d'un montant de 1 300,00 \$ a aussi été versée par la Ville de Québec. Deux subventions ont également été reçues de la part des députés de la circonscription : 200,00 \$ par Monsieur Sam Hamad, député du comté de Louis-Hébert à l'Assemblée nationale, et 150,00 \$ par Monsieur Joël Lightbound, député fédéral de Louis-Hébert. L'actif non utilisé lors de l'exercice financier 2015 était de 143,35 \$ somme qui a été reportée en 2016.

Le montant total des dépenses en 2016 a été de 1 293,25 \$ et couvre les postes suivants : le secrétariat, la représentation lors de congrès ou colloques, la réalisation du plan d'action, la publicité, l'organisation du prix de reconnaissance « Voisin remarquable », l'administration bancaire ainsi que les frais administratifs au Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Une somme de 1 436,60 \$ n'a pas été utilisée en 2016. En conséquence, ce montant sera reporté à l'année financière 2017.

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>31 DEC. 2016</u>	<u>31 DEC. 2015</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Petite caisse	0	27,69
Compte courant	<u>1641,46</u>	<u>229,49</u>
TOTAL Actif	<u>1641,46</u>	<u>257,18</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer	<u>204,86</u>	<u>113,83</u>
TOTAL Passif	<u>204,86</u>	<u>113,83</u>
Avoir net de l'exercice précédent	143,35	1096,40
Bénéfices net de l'année courante	<u>1293,25</u>	<u>(953,05)</u>
Avoir	<u>1436,60</u>	<u>143,35</u>
Passif et avoir	<u>1641,46</u>	<u>257,18</u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits (Revenus)		
Subventions – Ville de Québec - 2016	1300,00	0,00
Subventions – Ville de Québec - 2015	1300,00	0,00
Commandite député provincial	200,00	0,00
Commandite député fédéral	150,00	0,00
	<u>2950,00</u>	<u>0,00</u>
Charges (Dépenses)		
Secrétariat	600,00	225,00
Représentations et formations	402,41	516,24
Immatriculation - Enregistrement	53,38	37,44
Réunions de travail	32,52	0,00
Réalisation du Plan d'action	21,04	0,00
Prix Voisins remarquables	84,97	84,97
Publicité et promotions	204,86	0,00
Intérêts et frais bancaires	62,4	89,40
Commande de chèques	195,17	0,00
	<u>1656,75</u>	<u>953,05</u>
Bénéfice net	<u>1293,25</u>	<u>(953,05)</u>